

## HONORAIRES MAXIMUM DE TRANSACTION/LOCATION

*Rémunération à la charge du Vendeur en % applicable sur le prix de vente affiché*

### POUR LES MANDATS SUCCES / ACCORD :

- ∞ Prix de vente inférieur à 150.000 € : 8 000 € TTC
- ∞ Prix de vente à partir de 150.000 € : 5 %
- ∞ Prix de vente à partir de 350.000 € : 4 %

### POUR LE MANDAT SIMPLE :

- ∞ Prix de vente inférieur à 150.000 € : 10 000 € TTC
- ∞ Prix de vente à partir de 150.000 € : 6 %
- ∞ Prix de vente à partir de 350.000 € : 5 %

### POUR LA MISE EN LOCATION A CHARGE LOCATAIRE :

- ∞ Prix au m<sup>2</sup> (Publicité, visites, rédaction de bail et constitution dossier locataire) : 10 € TTC /m<sup>2</sup>
- ∞ Prix de l'état des lieux : 3 € TTC /m<sup>2</sup>
- ∞ Zone non tendue : 8€/m<sup>2</sup> - Zone tendue : 10€/m<sup>2</sup> - Zone très tendue : 12€/m<sup>2</sup>

### POUR LA MISE EN LOCATION A CHARGE BAILLEUR :

- ∞ 1 mois de loyer chargé TTC (dont 3€/m<sup>2</sup> pour état des lieux+ 40€ forfaitaire si logement meublé)